

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE LA PLANIFICATION DU SUIVI DES PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
NIF N° 4230020000025
CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le Wali de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N°09/2026 publiés aux quotidiens "المساء" en date du 28/03/2026 et "EL MOUDJAHID" en date du 28/03/2026 dont l'avis d'attribution provisoire a été publié dans deux quotidiens "EL MOUDJAHID" et "المساء" en date du 07/05/2026 relatif à :

REHABILITATION ET EXTENSION DES SIEGES ADMINISTRATIFS ET DES LOGEMENTS DE FONCTION DANS LA WILAYA DELEGUEE
D'EL-KANTARA

LOT N°12 : Réhabilitation et extension d'un siège administratif (trésor public) du quartier 05 juillet sud :

Le montant toutes taxes comprises (TTC) a été corrigé suite a la rectification de l'attribution provisoire accordée a l'entreprise de travaux de construction-zine mohamed El Arbi comme suit:

LOTS	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC AVANT CORRECTION (DA)	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION (DA)	Note Qualification Technique 100/50	DELAIS D'EXECUTION	PRINCIPE DU CHOIX
<u>LOT N°12 :</u> Réhabilitation et extension d'un siège administratif (trésor public) du quartier 05 juillet sud	ZINE MOHAMED EL ARBIE	99.016.579.90	99 520 221.82	81	05 mois	moins disant

Observation: Les montants des autres lots demeurent inchangés.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Wilaya dans les 10 jours qui suivent la première parution du présent avis dans la presse.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapproché auprès de service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du n1 premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs techniques et financiers